



ESKER

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 10.496.230 Euros
Siège social : 10, Rue des Emeraudes
Immeubles "GEO CHAVEZ" à LYON (69006)
331 518 498 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DU GROUPE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

(Présenté à l'Assemblée Générale Mixte du 16/06/2016)

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE	4
<i>1.1. COMPTES CONSOLIDES</i>	<i>4</i>
<i>1.2. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESKER SA</i>	<i>12</i>
<i>1.3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES</i>	<i>15</i>
<i>1.4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</i>	<i>21</i>
<i>1.5. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS</i>	<i>22</i>
2 - INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIETE	23
<i>2.1. MANDATAIRES SOCIAUX</i>	<i>23</i>
<i>2.2. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX</i>	<i>24</i>
<i>2.3. PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE</i>	<i>27</i>
<i>2.4. INFORMATION RELATIVE AU CAPITAL SOCIAL</i>	<i>28</i>
<i>2.4.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL</i>	<i>28</i>
<i>2.4.2. FRANCHISSEMENT DE SEUILS ET DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE</i>	<i>28</i>
<i>2.5. ACTIONNARIAT SALARIE</i>	<i>29</i>
<i>2.6. PARTICIPATIONS CROISEES</i>	<i>29</i>
<i>2.7. OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS</i>	<i>29</i>
<i>2.8. INFORMATION SUR LES CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES</i>	<i>30</i>
<i>2.9. CONVENTIONS REGLEMENTEES</i>	<i>30</i>
<i>2.10. INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES</i>	<i>30</i>
<i>2.11. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT</i>	<i>31</i>

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les rapports émis par les commissaires aux comptes sont à votre disposition, notamment les rapports de certification des comptes sociaux et consolidés et le rapport spécial sur les conventions réglementées. Nous sommes également à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices, ainsi que conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et le tableau indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. INFORMATION SUR LA VIE ECONOMIQUE DE LA SOCIETE

1.1. Comptes consolidés

Structure du Groupe

a) Acquisitions

Le 15 janvier 2015 Esker a finalisé l'acquisition de la start-up américaine TermSync, basée à Madison dans le Wisconsin. TermSync a développé et commercialisé depuis 2013 un portail collaboratif innovant permettant aux entreprises de moderniser leur processus de facturation clients. Cette acquisition est consolidée par intégration globale à compter du 1er février 2015.

Le 24 avril 2015, Esker a finalisé l'acquisition de la société CalvaEDI, spécialiste de l'Echange des Données Informatisées (EDI). L'acquisition de CalvaEdi est immédiatement relative pour le Groupe Esker du fait de la forte récurrence de ses revenus, d'une structure de coûts légère et d'une rentabilité importante. CalvaEdi avait réalisé en 2014 un chiffre d'affaire de 2,3 M€ et est consolidée par intégration globale à partir du 1er mai 2015.

b) Autres opérations

Neopost, deuxième fournisseur mondial de solution de traitement du courrier et acteur majeur dans le domaine de la communication digitale et des solutions logistiques et Esker ont finalisé la création de leur filiale commune fin juillet 2015. Cette société commune, Neotouch Cloud Solutions a pour objet la commercialisation de solution de dématérialisation Esker auprès des PME/ETI par le réseau Neopost, en France et à l'international. Cette société est détenue à 70% par Neopost et 30% par Esker. Esker exerçant une influence notable, cette société est consolidée par mise en équivalence.

Sociétés	Sièges	2015		2014		Méthode de consolidation (1)
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEdi	Paris (France)	100,0%	100,0%			I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%			I. G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%			M.E.

(1) : I.G. : Intégration Globale

M.E.: Mise en équivalence

Compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le compte de résultat et les chiffres clés du bilan et du tableau de flux de trésorerie sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31/12/15	% CA	31/12/14	% CA
Chiffre d'affaires	58 457	100,0%	46 060	100,0%
Production immobilisée	3 836	6,6%	3 343	7,3%
Autres produits d'exploitation	1 401	2,4%	1 017	2,2%
Achats et charges externes	-17 414	-29,8%	-14 649	-31,8%
Charges de personnel	-31 954	-54,7%	-25 873	-56,2%
Impôts et taxes	-896	-1,5%	-853	-1,9%
Dotations nettes aux amortissements	-4 326	-7,4%	-3 278	-7,1%
Dotations nettes aux provisions	-50	-0,1%	-67	-0,1%
Résultat d'exploitation	9 054	15,5%	5 700	12,4%
Résultat financier	-6	0,0%	220	0,5%
Résultat courant des entreprises intégrées	9 048	15,5%	5 920	12,9%
Résultat exceptionnel	-245	-0,4%	53	0,1%
Impôts sur les résultats	-2 292	-3,9%	-1 323	-2,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	61	0,1%	0	0,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-99	-0,2%		
Résultat net	6 473	11,1%	4 650	10,1%
Résultat par action en euros	1,30		0,97	
Résultat dilué par action en euros	1,22		0,90	
(en milliers d'euros)	2015		2014	
Actif immobilisé	25 184		12 552	
Actif circulant	36 110		33 894	
Capitaux Propres	29 188		21 506	
Provisions pour risques et charges	567		541	
Dettes financières	7 317		5 113	
Autres dettes	24 222		19 286	

Analyse de la situation financière et de l'activité du Groupe

Analyse du chiffre d'affaires du groupe

Chiffre d'affaires par activité

En milliers d'euros	2015		2014	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	53 030	91%	40 286	87%
Serveurs de fax	3 511	6%	3 356	7%
Host Access	1 916	3%	2 419	5%
TOTAL	58 457	100%	46 061	100%

Pour l'ensemble de l'année 2015, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à 58,5 M€. Il affiche une croissance de 13% à taux de change et périmètre constants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

Cette performance est à nouveau fondée sur le succès confirmé des solutions Cloud de dématérialisation. Pour l'exercice 2015, elles représentent plus de 42 M€ (72% de son activité), en croissance de 24% par rapport à 2014.

Les activités traditionnelles (en mode licence) restent stables à -1% tandis que les produits historiques reculaient pour ne représenter plus que 9% du chiffre d'affaires total.

Chiffre d'affaires par type de revenus

En milliers d'euros	2015		2014	
	Montant	%	Montant	%
Licences	2 827	5%	3 555	8%
Maintenance	9 336	16%	8 830	19%
Hardware	925	2%	739	2%
Traffic	36 637	63%	27 039	59%
Service	8 732	15%	5 897	13%
TOTAL	58 457	100%	46 060	100%

Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

<i>En milliers d'euros</i>	2015		2014	
	Montant	%	Montant	%
France	21 680	37%	17 102	37%
Royaume-Unis	3 512	6%	3 006	7%
Allemagne	1 861	3%	2 222	5%
Italie	1 149	2%	982	2%
Espagne	1 841	3%	1 482	3%
Australie	2 233	4%	2 041	4%
Asie	1 149	2%	555	1%
Americas	25 032	43%	18 670	41%
TOTAL	58 457	100%	46 060	100%

Les ventes réalisées hors de France représentent 63 % de l'activité et les Etats-Unis à eux seuls pèsent 43%. Compte tenu de la hausse du dollar américain par rapport à l'euro constatée sur 2015, Esker a enregistré un bonus de croissance de 8%.

Par ailleurs, les sociétés acquises en 2015, la start up américaine TermSync (pour 11 mois d'activité) et le spécialiste français de l'EDI CalvaEDI (8 mois de consolidation en 2015), ont contribué à hauteur de 1,9M€ aux comptes du groupe. Cela représente 4 % de croissance complémentaire.

Très forte progression de la rentabilité effort d'investissement accru

Les excellentes performances commerciales se traduisent par une forte hausse du résultat d'exploitation qui dépasse 9 M€ ou 15,6% des ventes, soit une croissance de 59%. Cette importante progression de la rentabilité démontre une nouvelle fois la pertinence du modèle Cloud Computing choisi par Esker dès 2005 qui lui permet de combiner structurellement croissance et rentabilité.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 3 836 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (3 343 K€ en 2014), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esfer On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 1 314 K€ (contre 1 216 K€ au 31/12/2014). Depuis l'acquisition de la Start-up TermSync, Esfer localise de nouveau sa recherche et développement sur le territoire américain en plus du territoire français. En France, Esfer bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Le résultat financier est en baisse à -6 K€ contre 220 K€ en 2014 et est principalement composé de résultat de change et de charges financières nettes.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling et dollars australiens (voir section 1.4 ci après concernant l'analyse des risques de marché).

Le résultat exceptionnel de – 245 K€ provient essentiellement de la cession d'une machine de la production non totalement amortie.

Compte tenu d'un taux effectif d'impôt en augmentation de 4 points par rapport à l'exercice précédent, de la quote-part de Neotouch Cloud Solution mise en équivalence pour 66K€ et des 99 K€ de dotations aux amortissements sur écarts d'acquisitions de CalvaEdi et de TermSync, le résultat net de l'exercice est en progression de 39%, soit 6 473 K€ sur la période contre 4 650 K€ en 2014.

Forte augmentation du cash-flow d'exploitation qui finance largement les investissements

La progression des résultats financiers se reflète directement sur le cash-flow d'exploitation, qui progresse de 4,7 M€ (+55%) pour dépasser 13,2 M€ en 2015. Esker a pu ainsi autofinancer près de 85% de ses investissements de l'exercice, dont les deux acquisitions réalisées en début d'année et verser un dividende de 1,2M€ à ses actionnaires.

La trésorerie disponible d'Esker reste donc largement positive et permet à la société d'envisager de nouvelles opérations pour accélérer sa croissance.

Analyse de la situation financière et de l'activité des filiales

Esker Inc (USA)

Le chiffre d'affaires d'Esker Inc. est en progression de 10% en devises et s'élève à 26 819 KUSD (24 281 K€). Cette évolution résulte de la progression des solutions « Cloud » en hausse de +24%, qui compense la baisse des autres activités, Host Access (-33%), Fax (-9%) et DeliveryWare (-2%). Les solutions « Cloud » représentent maintenant plus de la moitié de l'activité de la société en représentant 58 % du total des ventes.

Les charges opérationnelles ont augmenté de près de 1 MUSD sur 2015, principalement les charges du service commercial, en hausse de 784 KUSD (+21%). Compte tenu d'un impôt en baisse suite à l'utilisation des déficits reportables de TermSync, le résultat net progresse à 3 119 KUSD contre 1 851 KUSD en 2014.

Esker GmbH (Allemagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale allemande diminue de -16%, passant de 2 222 K€ à 1 861 K€. Cette baisse concerne pratiquement toutes les activités, seule l'activité Fax est épargnée avec +6 %. En effet, les activités Host Access, DeliveryWare et SaaS diminuent respectivement de - 19%, - 18% et - 15%. La maîtrise des coûts sur la période a permis à la société de limiter la baisse de son résultat net qui s'élève à 147 K€ contre 341 K€ en 2014.

Esker Ltd (GB)

Le chiffre d'affaires de la filiale anglaise progresse de 5% en devise et s'élève à 2 543K GBP (3 512 K€). L'activité SaaS poursuit sa croissance à +17% ce qui permet de compenser le déclin des autres activités, Host Access à -24%, le Fax à -25%. A noter une stabilité des ventes de DeliveryWare à 3%. La croissance des ventes combinée à une maîtrise des dépenses opérationnelles permet une augmentation du résultat net de la filiale à 383 K€ contre 189 K€ en 2014.

Esker Srl (Italie)

Le chiffre d'affaires de la filiale est en hausse et s'élève à 1 149 K€ contre 982 K€ en 2014. Cette évolution résulte par la hausse des activités SaaS (+53%), Fax (+37%) et DeliveryWare (+5%) qui compensent la chute de l'activité Host Access (-60%). Les charges opérationnelles ont augmentées sur la période, ce qui explique la baisse du résultat net qui s'élève à -342 K€ contre -246 K€ en 2014. La société mère Esker a procédé à un abandon de créance à hauteur de cette perte en vue de rétablir une situation nette positive de la filiale.

Esker Iberica Sl (Espagne)

Le chiffre d'affaires de la filiale continue sa progression avec +19% et s'élève à 1 841 K€. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse importante de l'activité SaaS de +41% qui compense le repli des activités Fax (-9%) et Deliveryware (-7%). Les ventes de Host Access restent non significatives sur l'exercice La croissance des ventes combinée à une maîtrise des dépenses opérationnelles permet une amélioration du résultat net de la filiale qui est presque à l'équilibre avec une perte de -11 K€. La société mère a octroyé un prêt participatif afin de garantir une situation nette positive à cette société.

Esker Australia Pty Ltd (Australie)

Le chiffre d'affaires de la filiale australienne a augmenté de +10% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 2 233 K€. L'activité SaaS poursuit sa croissance à + 24% ce qui permet de compenser la baisse des autres activités, DeliveryWare (-4%), Fax (-25%) et Host Access (-4%). La hausse du chiffre d'affaires combinée à une maîtrise des coûts a permis à la société de redevenir positive avec un résultat net de +24 K€ contre une perte de -11 K€ l'année précédente.

Esker Document Automation Asia Ltd (Singapour)

Le chiffre d'affaires de la filiale a plus que doublé sur la période à taux de change constant et s'élève à 879 K€. Cette progression s'explique principalement par la forte hausse de l'activité SaaS à 698 K€ contre 259 K€ en 2014, qui représente près de 80% de l'activité de la filiale. Cette forte augmentation des ventes combinée à une maîtrise des coûts ont permis à la société d'améliorer son résultat qui affiche une perte avant abandon de créances de -86 K€ contre -356 K€ en 2014. Suite à l'abandon de créance, le résultat net est à zéro.

Esker Document Automation (M) Sdn Bhd

Le chiffre d'affaires de la filiale a augmenté de +40% par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'établit à 270 K€. Cette évolution s'explique par la hausse des deux activités de la filiale : DeliveryWare (+48%) et SaaS (+34%). Les charges opérationnelles ont augmenté sur la période, c'est pourquoi la filiale enregistre un résultat net en baisse à -376 K€ contre -258 K€ en 2014. La société mère Esker a procédé à un abandon de créances afin de recapitaliser en partie les capitaux propres de la société. La perte nette après- abandon de créances est de -35 K€.

Esker Solution Canada Inc

Le chiffre d'affaires de la filiale a augmenté de 40 % par rapport à l'exercice précédent à taux de change constant et s'élève à 423 K€. Cette progression s'explique principalement par la forte hausse de l'activité DeliveryWare qui s'élève à 244 K€ contre 81 K€ en 2014 et l'augmentation des activités SaaS (+41%) et Fax (+4%) qui compensent la baisse de l'activité Host Access (-66%). Cette progression, combinée à une maîtrise des dépenses opérationnelles a permis à la société d'améliorer son résultat net qui s'élève à 105 K€ contre 75 K€ en 2014.

TermSync

Le chiffre d'affaires de la filiale a pratiquement doublé par rapport à l'exercice précédent et contribue pour les 11 mois depuis son intégration à hauteur de 329 K€. Les dépenses opérationnelles importantes expliquent la perte affichée par la société de - 238 K€ pour la période.

CalvaEdi

Le chiffre d'affaires de la filiale pour les 8 mois d'activité depuis son acquisition s'élève à 1 624 K€ contre 1 525 K€ pour les 8 derniers mois de 2014. Le niveau élevé de marge opérationnelle a permis à la société d'enregistrer un résultat net pour ces 8 mois de 442 K€.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance organique du groupe viendra des solutions « à la demande ». L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions « Cloud » très populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation « à la demande » en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences « Esker DeliveryWare » sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (79%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2016 sereinement. Les acquisitions réalisées au cours de l'année 2015 viendront doper la croissance organique en début d'année. Esker recherche activement des entreprises à acquérir en Europe du Nord et préférentiellement actives sur le secteur de l'Echange de Données Informatisées (EDI). Par ailleurs, Esker renforce ses équipes commerciales et marketing ainsi que sa R&D sans impacter le résultat d'exploitation qui devrait s'afficher au même niveau qu'en 2015 en pourcentage. En valeur absolue, le résultat opérationnel devrait s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2016, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Finaliser les développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS et raccourcir encore les délais d'implémentation des projets en offrant, à terme, une autonomie complète aux clients.
- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre croissant de clients
- Faciliter la collaboration entre entreprises (clients et fournisseurs) en enrichissant les portails de toutes les solutions.
- Ajouter des fonctionnalités de paiement et de financement des factures (Factoring)
- Acquérir une société spécialiste de l'EDI (ou apparentée) dans le nord de l'Europe.

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Indication sur l'utilisation des instruments financiers pour les entreprises comprises dans la consolidation – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Aucune filiale de la société n'a constaté d'engagement au titre d'instruments financiers à la date de clôture de l'exercice.

1.2. Présentation des comptes sociaux de la société ESKER SA

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation des états financiers présentés ci-après sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Montants nets au 31/12/2015	Montants nets au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles	8 687	7 590
Immobilisations corporelles	1 111	863
Immobilisations financières	44 791	39 163
Total actif immobilisé	54 589	47 616
Stocks de matières premières, approvisionnements	107	48
Clients et comptes rattachés	9 837	8 381
Autres créances	3 150	1 821
Disponibilités	4 966	6 767
Total actif circulant	18 060	17 018
Charges constatées d'avance	581	302
Ecart de conversion actif	32	135
TOTAL ACTIF	73 262	65 070
PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Total Capitaux Propres	54 148	50 161
Autres fonds propres	0	187
Provisions pour risques et charges	596	734
Emprunts et dettes financières	5 908	3 619
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 265	2 996
Dettes fiscales et sociales	7 921	6 012
Autres dettes	22	9
Total dettes	17 115	12 635
Produits constatés d'avance	896	799
Ecart de conversion passif	506	554
TOTAL PASSIF	73 262	65 070

Capitaux Propres

(en milliers d'euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Autres	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2014	28 349	3 362	1 711	16 737	2	50 161
Augmentation de capital	0	0	-93	0	0	-93
Options de souscription d'actions	675	0	0	0	0	675
Autres mouvements	0	0	0	0	6	6
Affectation du résultat de l'exercice	0	-3 361	39	2 114	0	-1 208
Résultat de l'exercice	0	4 607	0	0	0	4 607
Situation au 31 décembre 2015	29 024	4 608	1 658	18 851	8	54 148

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Chiffre d'affaires	25 069	21 951
Production immobilisée	3 590	3 343
Autres produits d'exploitation	5 414	4 767
Total produits d'exploitation	34 073	30 062
Consommations	653	530
Autres achats & charges externes	8 174	7 671
Impôts, taxes et versements assimilés	791	825
Charges de personnel	17 369	15 107
Amortissements et provisions	2 910	2 539
Autres charges	65	60
Total charges d'exploitation	29 962	26 731
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 111	3 331
Résultat financier	269	494
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 379	3 825
Résultat exceptionnel	-156	-708
Impôts sur les bénéfices	384	244
RESULTAT NET COMPTABLE	4 608	3 362

Analyse de la situation financière

Le chiffre d'affaires de la société est en progression de 14 % et se décompose de la manière suivante :

Par secteur d'activité

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
Vente de Hardware	74	47
Vente de licence, contrat de maintenance	1 072	1 113
Prestations de services	5 444	4 549
Activité On Demand	18 479	16 242
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 069	21 951

Par secteur géographique

En milliers d'euros	31/12/15	31/12/14
France	17 848	16 182
Etranger	7 220	5 770
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 069	21 951

Cette évolution est principalement liée à l'activité de dématérialisation en mode SaaS (FlyDoc et Esker On Demand), qui continue de progresser à un rythme soutenu et permet notamment de compenser la stagnation de l'activité de dématérialisation traditionnelle DeliveryWare et la décroissance de la ligne de produits plus mature Host Access.

La production immobilisée de l'exercice continue d'augmenter à 3 590 K€ contre 3 343 K€ sur 2014 et correspond aux frais de développement immobilisés sur la période comme décrit et commenté dans le paragraphe 1.1 ci-dessus sur l'activité du groupe.

Les autres produits d'exploitation progressent fortement à +14% et s'élèvent à 5 414 K€ en 2015. Il s'agit essentiellement de redevances Groupe.

L'accroissement de 503 K€ des autres achats et charges externes résulte principalement de l'augmentation des dépenses d'honoraires en lien avec l'activité (croissance externe, crédit impôt recherche, ...).

L'augmentation de 15 % des charges de personnel s'explique essentiellement par la croissance de l'effectif moyen, 194 en 2015 contre 171 en 2014 et par la hausse de l'intéressement.

Enfin, l'augmentation du poste amortissements et provisions de 326 K€ résulte essentiellement de la hausse des immobilisations incorporelles (R&D).

En conséquence de ces évolutions, le résultat d'exploitation est en augmentation de 23% et s'élève à 4 111 K€ contre 3 331 K€ en 2014.

Le résultat financier de la période est en baisse et s'élève à 269 K€ contre 494 K€ en 2014. Cette évolution s'explique par l'absence de dividendes versés par la filiale américaine (0,6 M€ en 2014) compensée partiellement par les provisions pour créances de long terme (impact positif de 0,3 M€ en 2015).

Le résultat exceptionnel de -156 K€ se compose principalement des éléments suivants :

- Boni sur rachat d'actions propres : 740 K€
- Abandon de créances consenties à certaines filiales : - 755 K€
- Subvention versée pour la biennale de l'art contemporain de Lyon : - 160 K€

Après prise en compte d'un produit net d'impôt de 384 K€, le résultat net s'établit à 4 608 K€ contre 3 361 K€ en 2014.

L'endettement financier est essentiellement constitué de deux emprunts pour 5 M€ pour financer la croissance externe. Les capitaux propres quant à eux, s'élèvent à 54 148 K€ au 31/12/2015 contre 50 161 K€ au 31/12/2014.

Indication sur l'utilisation des instruments financiers – Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Aucun engagement au titre d'instruments financiers n'est constaté à la date de clôture.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'évolution et perspectives d'avenir de la société Esker SA sont à l'image de celles décrites pour le groupe.

1.3. Informations sur les risques

Risques relatifs à l'activité

Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le groupe est en plein essor depuis plus de 10 ans.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du groupe.

Pour le groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration de nos solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du groupe.

Par ailleurs, nos solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation de nos clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du groupe.

Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 63 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 12 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

Risques concernant les ressources humaines

Dépendance à l'égard des personnes clés

Le succès du groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

Risques liés aux difficultés de recrutement

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

Risques technologiques

Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

Les documents traités par le Service « Esker on Demand » sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

Le marché sur lequel est positionné le groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquiescer des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

Risques juridiques

Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro 6 906 817.

Le groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

Risques financiers

Risques de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maîtriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2015 et 31/12/2014 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture					Actif	Actifs ni	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total	dépréciés	dépréciés ni échus	
Créances au 31/12/2015	2 606	60	0	0	2 666	71	10 466	13 203
Créances au 31/12/2014	2 723	48	3	0	2 774	38	9 335	12 147

Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2015, l'endettement financier du groupe Esker s'élève à 7 317 K€ dont deux emprunts bancaires d'un total de 5 000 K€ pour le financement de la croissance externe. A ces emprunts s'ajoutent la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2015 et 31/12/2014 :

Au 31 décembre 2015 <i>En milliers d'euros</i>	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	933	789	727	505	118	0	3 072	3 072
Emprunts bancaires	1148	1150	1159	788	0	0	4 245	4 245
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 081	1 939	1 886	1 293	118	0	7 317	7 317

Au 31 décembre 2014 <i>En milliers d'euros</i>	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	187	0	0	0	0	0	187	187
Emprunts sur location financement	868	672	566	501	273	0	2 880	2880
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 055	672	566	501	273	0	3 067	3 067

La trésorerie du Groupe s'établit à près de 16,3 M€ au 31 décembre 2015, en légère baisse par rapport à la clôture précédente.

Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 45%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,09 euro pour un dollar à 1,10 euro) est le suivant :

Au 31/12/15 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	939 823	620 250	863 641	477 513
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	939 823	620 250	863 641	477 513
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-7 857	-11 359	-3 866	-1 996

Au 31/12/14 <i>En devises</i>	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	588 086	759 326	666 312	349 038
Passifs	0	0	0	0
Position avant Gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	588 086	759 326	666 312	349 038
Risque de change en euros en cas d'évolution défavorable de 1 centime de la devise en euros	-3 957	-12 357	-3 010	-1 345

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 43 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 8 089 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2015, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 672 K€ (473 K€ en 2014) sur le résultat opérationnel du groupe.

Risque sur actions

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe.

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

Risque de taux d'intérêt

A fin 2015, le groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105¹ du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2014.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

Assurances et couvertures des risques

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

1.4. Activités en matière de recherche et de développement

L'activité en matière de recherche et développement du groupe est centralisée en France par Esker SA.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les Actifs (comptes consolidés et sociaux), les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent intégralement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, soit 5 ans.

Les coûts engagés au titre de l'exercice 2015 s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	31/12/2014
Dépenses de R&D de la période	-5 583	-5 003
Frais de développement immobilisés	3 836	3 343
Amortissements des frais de développement immobilisés	-2 509	-2 127
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-4 256	-3 787

L'activité en matière de recherche et développement augmente sur l'exercice et les dépenses de recherche et développement avant retraitement des immobilisations incorporelles s'élèvent à 5 583 K€.

Les frais de développement immobilisés sur la période portent notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

1.5. Délais de paiement des fournisseurs

Afin de nous conformer à l'article L.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez un tableau en annexe au présent rapport indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

2 - Informations sur la vie juridique de la société

2.1. Mandataires sociaux

Liste des mandats exercés

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	
		• Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		• GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		• EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epernay
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Vice Président du Conseil de Surveillance	1999	2016	-
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	• ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	• ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2008	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		• ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	1212 Deming Way, Suite 350, Madison, WI 53717
		• ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF
		• ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwacherstrasse 5, 80686 Munchen
		• ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio
		• ESKER Iberica SI	Espagnole	Administrateur	2001	2100	Peru 6, Planta baja, Oficina 1 Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rojas, Madrid
		• ESKER Autralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000
		• ESKER Document Autolation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scott Road, Goldbell Towaer, Singapore 228233
		• ESKER Document Autolation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jalil, 57000 Kuala Lumpur
		• ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Oues, Montréal (Quebec) H3B 1S6
• TermSync	Américaine	Directeur	2015	N/A	1212 Deming Way, Suite 350, Madison, WI 53717		
• CalvaEDI SAS	Française	Président	2015	N/A	6 rue du Docteur Laurent, 75013 Paris		
E. Olivier	Membre du Directoire	• ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2008	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

2.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2015 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2015			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			84 000 €	60 000 €	0 €	0 €	24 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2014 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2014			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	36 000 €	30 000 €			6 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker SA	21 000 €	15 000 €			6 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Le tableau récapitulatif des rémunérations du Président du Directoire et du Directeur Général se présente comme suit :

En €	2015		2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	181 620	181 620	180 800	180 800
Rémunération variable	186 000	172 969	172 969	53 233
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 102	7 102	5 112	5 112
Total	374 722	361 691	358 881	239 145
M. Emmanuel Olivier, Directeur Général				
Rémunération fixe	140 850	140 850	133 100	133 100
Rémunération variable	119 829	87 406	87 406	22 950
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 132	6 132	6 132	6 132
Total	266 811	234 388	226 638	162 182

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 17 mars 2016.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2015.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2015 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2015. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2015 n'a pas été payée sur 2015, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2015.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2015	2014
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	374 722	358 881
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	53 020	60 972
Total	427 742	419 853
M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	266 811	226 638
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	48 602	42 680
Total	315 413	269 318

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Au cours de l'exercice 2015, Monsieur Emmanuel Olivier, membre du Directoire a levé 13 580 options de souscription.

Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2015, le Directoire de la société Esker SA en date du 16 juin 2015 a attribué 9 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 8 250 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
16/06/2015	23,70	2 ans	91,78%
01/04/2014	17,83	2 ans	91,19%

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 10 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 8 000 actions pour M. Emmanuel Olivier.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consentis aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13	13
Options de souscription (OS) ou d'achat (OA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000	
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2015 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		0	104 500
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2015	0	0		0		0	24 500
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2015	0	0		0		0	80 000
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux:							
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000	0
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16	01/04/18
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22	31/03/24
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44	16,32

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	62 552	5,18	52 552	7 000	3 000	Néant

En 2015, le Directoire a décidé lors de la réunion du 1^{er} avril d'attribuer 24 500 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors des réunions du 19 juin et du 12 octobre respectivement 42 750 et 1 800 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

Informations complémentaires

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 16 juin 2015 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 17 mars 2016 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

2.3. Prises de participation ou prises de contrôle

La société a pris une participation de 6 042 045 € dans la société CalvaEdi en date du 24 avril 2015 qui représente 100 % du capital et des droits de vote.

Suite à la création de la joint-venture Neotouch Cloud solution, la société a pris une participation de 9 000 € dans la société. Cette prise de participation représente 30 % du capital et des droits de vote.

2.4. Information relative au capital social

2.4.1. Evolution du capital social

Nous vous rappelons que 46.300 actions ont été créées en date du 20 avril 2015 par incorporation de réserves, augmentant le capital social de 92.600 euros et le faisant passer de 10.191.680 euros à 10.284.280 euros.

Nous vous informons également que 105.975 actions ont été créées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, suite à la levée d'options de souscription d'actions et l'exercice de bons de souscription d'achat. Le capital social a ainsi été augmenté de 211.950 euros passant d'un montant de 10.284.280 euros à 10.496.230 euros.

2.4.2. Franchissement de seuils et détention du capital social et des droits de vote

Afin de répondre aux exigences de l'article L.233-13 du Code de commerce, les feuilles de présence, tant de cette assemblée que de celle ayant approuvé les comptes de l'exercice précédent, ont été déposées sur le bureau de l'assemblée, étant précisé que ces documents, faisant apparaître la composition du capital social, vous permettent d'apprécier l'évolution de celle-ci, d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au 31 décembre 2015, le relevé des actionnaires inscrits en nominatif chez Caceis montre :

- Participation excédant 95 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 90 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 66,66 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 50 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 33,33 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 25 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 20 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 15 % du capital social ou des droits de vote : néant
- Participation excédant 10 % du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	au 31/12/15			au 31/12/14		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	401 378	7,6%	13,2%	402 306	7,7%	13,8%
Total	401 378	7,6%	13,2%	402 306	7,7%	13,8%

- Participation excédant 5 % du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	au 31/12/15			au 31/12/14		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Odysee Venture	485 208	9,3%	8,1%	821 116	15,6%	14,3%
Thomas Wolfe	270 895	5,8%	9,5%	270 895	5,5%	9,6%
Total	756 103	15,1%	17,6%	1 092 011	21,1%	23,9%

Les actions détenues en propre par Esker SA au 31/12/2015 s'élèvent à 189 847 actions, dont

- 4 975 détenues indirectement par l'intermédiaire de contrats de liquidité ou de tenue de marché,
- 182 976 inscrites en titres immobilisés,
- 1 896 inscrites en valeurs mobilières de placement

Le capital social de la société au 31/12/2015 s'élève à 10 496 230 €, composé de 5 248 115 actions d'une valeur nominale de 2 €. Les actions propres représentent donc 3,6% du capital social au 31/12/2015.

2.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons sur la participation des salariés au capital social dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise « Esker » géré par la société NATIXIS.

Au 31 décembre 2015, le Plan d'Epargne Entreprise « Esker » est constitué de 34 002 parts, d'une valeur unitaire de 57,77 €, soit une valeur totale de 1 964 191 €. Le fonds est constitué des éléments suivants :

- Actions ESKER S.A : 63 470 actions pour une valeur totale de 1 961 223 €,
- Disponibilités : 2 968 €.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève ainsi à 0,60 % au 31 décembre 2015.

Attributions gratuites d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial concernant l'attribution gratuite d'actions.

Options de souscriptions et d'achat d'actions au bénéfice des salariés

Nous vous invitons à vous reporter au rapport spécial sur les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

2.6. Participations croisées

Aucune participation croisée n'est à constater et la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin à ce type de participations prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

2.7. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de commerce, nous vous informons que la société a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les opérations suivantes sur ses propres actions.

Ainsi, le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2015 :

Nombre d'actions propres	cours moyen	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2015
Nb d'actions propres détenues au 1/01/2015		253 357	15 171	268 528
Transfert				0
Achats d'actions (contrat de liquidité)	24,85		125 469	125 469
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	18,39	(70 381)	(133 769)	(204 150)
Levées d'option d'achats				0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2015		182 976	6 871	189 847
Pourcentage de capital autodétenu au 31/12/2015		3,49%	0,13%	3,62%
Valeur des actions propres (au cours d'achat)		2 785 941	160 841	2 946 782
Valeur nominale (2€ / action)		365 952	13 742	379 694
Valeur nette comptable des actions propres au 31/12/2015		2 785 941	160 841	2 946 782

2.8 Information sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code pour un montant de 53 278 € (amortissements excédentaires de véhicules de tourisme). L'impôt théorique correspondant à ces dépenses s'élève à 17 758 €.

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-5 du même code n'a été prise en charge sur les comptes de l'exercice écoulé.

2.9. Conventions réglementées

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-86 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et préalablement autorisées par le conseil de surveillance, ainsi que celles conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-88 du Code de Commerce, d'approuver les conventions figurant dans ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

2.10. Informations sur les dividendes antérieurement distribués

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,30 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 16 juin 2016.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2014	0,24	26%
2013	0,18	26%
2012	0,14	21%

2.11. Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 4.607.276,37 € de la manière suivante :

-	la somme de 30.455,06 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.019.167,94 euros à 1.049.623,00 euros, ci	30.455,06 euros
-	la somme de 1.574.434,50 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes, étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte « Report à Nouveau », ci	1.574.434,50 euros
-	le solde, soit la somme de 2.099.196,75 euros, serait affecté au compte « Report à Nouveau », qui serait ainsi porté à la somme de 18.836.403,55 euros ci à 21.838.790,36 euros	3.002.386,81 euros =====
	Total égal au bénéfice de l'exercice	4.607.276,37 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et dans les délais légaux, à raison de 0,30 euro par action.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvrira droit, au profit des actionnaires personnes physiques résidents français, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

ANNEXE 1/3

ESKER S.A. : TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

(Articles R225-81, 225-83 et 225-102 du Code de commerce)	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	9 163 314	9 413 494	9 801 052	10 191 680	10 496 230
• Nombre des actions ordinaires existantes	4 581 657	4 706 747	4 900 526	5 095 840	5 248 115
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
• Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription	794 592	772 276	655 429	520 645	436 420
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
• Chiffre d'affaires hors taxes	16 322 556	18 674 794	19 967 058	21 951 245	25 068 781
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 065 548	2 466 078	4 929 982	5 798 693	6 950 832
• Impôt sur les bénéfices	-221 696	-190 903	-142 727	-244 043	-383 863
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9 790 752	3 199 685	4 196 981	3 361 261	4 607 276
• Résultat distribué	549 799	658 945	882 095	1 223 002	157 443 450
3. RESULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,18	0,56	1,04	1,19	1,40
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,14	0,68	0,86	0,66	0,88
• Dividende distribué à chaque action	0,12	0,14	0,18	0,24	30,00
4. PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	139	149	160	171	194
• Montant de la masse salariale de l'exercice	8 001 665	8 475 429	8 998 806	10 379 326	11 892 765
• Montant des sommes versées au titre des charges sociales	3 453 359	3 839 577	4 129 633	4 727 377	5 475 791

ANNEXE 2/3 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, nous vous précisons que les délégations de compétence et de pouvoir en cours de validité et accordées par l'assemblée générale, au directoire, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, sont les suivantes :

Date de l'assemblée générale ayant consenti une délégation	Contenu de la délégation consentie	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
13 juin 2013	<p>Délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social:</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission des valeurs mobilières réalisées en vertu de la présente résolution, sous réserve, s'il y a lieu, du montant des augmentations de capital liées à la préservation des droits de certains porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions en cas d'opérations financières nouvelles. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de décider que les droits des actionnaires formant rompus en cas d'émission d'actions par incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. 	Néant

<p>13 juin 2013</p>	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public et/ou par offre s'adressant à des investisseurs qualifiés par émission, sans droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : vingt-six mois à compter du 13 juin 2013 expirant le 12 septembre 2015 - plafonds nominaux globaux autorisés : 2.500.000 € en cas d'émission de ces valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de la fraction non utilisée du plafond fixé à la huitième résolution. - prix d'émission : au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée éventuellement d'une décote de 5 %. - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet : <ul style="list-style-type: none"> - de déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, - d'arrêter les prix et conditions des émissions, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, - de déterminer le mode de libération des actions ou autres titres émis, - le cas échéant, de prévoir les conditions de leur rachat en bourse et la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ainsi que de fixer les modalités suivantes lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires. - Le directoire est autorisé à fixer le prix d'émission des valeurs mobilières émises dans la limite de 20 % du capital par an, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement, à un prix qui ne pourra être inférieur, au choix du directoire, soit : <ul style="list-style-type: none"> - au prix moyen pondéré par le volume de l'action des 20 séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, - au prix moyen pondéré par le volume de l'action de la séance de bourse précédent la fixation du prix d'émission, - dans les deux cas, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5 % et dans la limite de la valeur nominale. 	<p><u>Néant</u></p>
---------------------	--	---------------------

	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des actions gratuites de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 10 juin 2011 expirant le 9 août 2014 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, notamment, à l'effet de : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer l'identité des bénéficiaires des attributions gratuites d'actions parmi les salariés et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, - fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, dans le cadre d'un règlement de plan d'attribution gratuite d'actions qui sera signé par chaque bénéficiaire, - le cas échéant, fixer les conditions de performance auxquelles sont soumises les attributions d'actions aux mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, - de manière générale, accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités pouvant découler de la mise en œuvre de la présente autorisation. 	
14 juin 2012	<p>Délégation de compétence conférée au directoire, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes et bénéfices d'un montant nominal en vue en une ou plusieurs fois, au profit de tout ou partie des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et des sociétés et groupements qui lui sont liés au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription de 200.000 actions nouvelles de la Société, à émettre à titre d'augmentation de son capital social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - durée : trente-huit mois à compter du 14 juin 2012 expirant le 13 août 2015 - délégation de pouvoirs au directoire avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre la délégation de compétence et, 	<p><u>1^{er} octobre 2012</u> <u>1^{er} avril 2014</u></p>

	<p>notamment, à l'effet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arrêter la liste des bénéficiaires des options, et le nombre d'options allouées à chacun d'eux ; - fixer les conditions à remplir par les bénéficiaires pour lever les options ; - selon les règles ci-dessus indiquées, fixer le prix de souscription ; - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options ; - fixer les conditions dans lesquelles pourront être levées les options et notamment les périodes d'exercice, fixer les périodes de blocage de levée des options et prévoir, le cas échéant, des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions souscrites sans que le délai de conservation imposé ne puisse excéder trois ans à compter de la levée d'option ; - prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts des bénéficiaires des options dans les conditions prévues à l'article L.225-181 du Code de Commerce ; - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'option de souscription en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions, dans les conditions légales et réglementaires ; - le cas échéant, limiter, restreindre ou interdire l'exercice des options ou la cession des actions obtenues par exercice des options pendant certaines périodes ou à compter de certains événements, sa décision pouvant porter sur tout ou partie des options et concerner tout ou partie des bénéficiaires ; - établir le règlement du plan d'options de souscription d'actions qui définira les conditions d'octroi et d'exercice des options et qui sera signé par chaque bénéficiaire au moment de l'attribution des options ; - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; - modifier les statuts en conséquence et, généralement, faire 	
--	---	--

	<p>tout ce qui sera nécessaire ;</p> <p>- imputer, s'il le juge opportun, les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations de capital</p>	
--	---	--

ANNEXE 3/3 Tableau décomposant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2015**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/16	948 737
29/02/16	38 271

▪ **Exercice clos au 31 décembre 2014**

Date d'échéance	solde des dettes fournisseurs
31/01/15	797 405
28/02/15	24 325